

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 359

présenté par
M. Vincendet

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 77 par la phrase suivante :

« L'augmentation du recrutement initial en écoles militaires de santé de Lyon-Bron, creuset de la formation à la médecine militaire, permettra le renforcement de la médecine des forces. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les Ecoles Militaires de Santé Lyon-Bron (EMSLB) sont le pôle de formation des futurs médecins, pharmaciens et infirmiers militaires créées par décision de la ministre des armées le 1er septembre 2018 sur le site de Bron, lieu d'implantation de l'école de santé des armées (ESA) depuis 2011.

Creuset de la formation militaire, l'augmentation du recrutement initial en Ecoles Militaires de Santé de Lyon-Bron, doit permettre le renforcement de la médecine des forces armées.

Tel est l'objet de cet amendement.